

Inauguration du parvis Robert-Badinter, à Rennes

18.9.2026 - | Rennes Métropole

La Ville de Rennes a souhaité dénommer le parvis du Parlement de Bretagne, parvis "Robert-Badinter."

Homme d'État, Robert Badinter a consacré sa vie à la défense de la justice, des libertés et de la dignité humaine. Son nom demeure indissociable de l'abolition de la peine de mort en France, portée avec conviction devant le Parlement en 1981. Tout au long de son parcours, il s'est engagé en faveur des droits fondamentaux, de l'État de droit, de la mémoire de la Shoah et de la lutte contre toutes les formes d'injustice et d'antisémitisme.

Décédé le 9 février 2024, Rennes rend hommage à un homme dont les combats et l'héritage continuent d'éclairer les générations futures, en portant avec exigence les valeurs de justice, de liberté et d'humanisme

<https://presse.metropole.rennes.fr/agenda/2026/inauguration-du-parvis-robert-badinter-a-rennes>